

Plan Local d'Urbanisme

Margès

Département de la Drôme

Mairie de



4.1.1 Palette chromatique

Toitures, façades, menuiseries



Arrêté par délibération du Conseil Municipal du 26 octobre 2017

Approuvé par délibération du Conseil Municipal du 6 septembre 2018

Atelier-2
architectes - urbanistes



Préambule

L'article 11 « Aspect extérieur » du règlement du Plan Local d'Urbanisme stipule que «La teinte des façades devra être en harmonie avec l'ambiance chromatique du secteur».

Conformément à ces dispositions et dans le cadre d'une volonté communale en faveur de la valorisation du bâti et l'affirmation de l'identité paysagère de Margès, un référentiel de teintes a été mis en place.

Les prescriptions chromatiques portent sur :

- Les toitures,
- Les façades,
- Les menuiseries extérieures.

Le nuancier est élaboré à partir d'un relevé photographique des ensembles bâtis sur la commune et d'un recensement des identités de couleurs dominantes. Il a pour objet d'harmoniser les teintes des constructions au sein du village et des hameaux en évitant le développement de teintes trop soutenues et disparates.

Le choix des teintes des matériaux et peintures doivent être sélectionnées au plus proche de celles préconisées dans les palettes du nuancier communal.

L'impression des couleurs dans le présent document est susceptible d'être altérée. Les pétitionnaires sont invités à se référer au nuancier RAL original pour obtenir une reproduction fidèle des couleurs.

Relevé des couleurs dominantes

Deux typologies urbaines sont identifiées sur la commune de Margès.

→ Le bâti ancien du bourg et des hameaux

Il est principalement concentré aux abords de l'église dans le vieux bourg et dans les hameaux comme celui des Eymards. On identifie des maisons de villes, mitoyennes de type R+1+combles avec des façades composées de pierres (molasse) parfois accompagné de galets ou bien enduites avec des teintes claires type blanc crème, beige, ivoire. Les ouvertures sont souvent soulignées par des encadrements en pierres ou en briques. Les menuiseries sont généralement en bois teinté de couleurs pastel. Néanmoins, l'usage de couleurs plus soutenues type rouge brun ou brun terre de Sienne est aussi observé.

Dans le bourg...



▲ Exemples réussis de façades de teinte claire et menuiseries couleur bleu et vert pastel



▲ Encadrement en briques traditionnelles et menuiseries de couleur foncée permettent de rehausser les façades



▲ Les volets couleur bois s'intègrent avec les façades en pierre



▲ A contrario, des menuiseries de teintes trop franches type PVC blanc dénotent avec les constructions voisines

Dans le grand territoire...



◀ Une harmonie se dégage de ces constructions avec l'alliance de toiture en tuiles traditionnelles terre cuite, des façades claires enduites ou en pierres et des menuiseries bois de couleur



◀ L'usage de bois foncé rehausse la façade de pierres

➔ Les constructions récentes

Elles se localisent principalement dans les quartiers pavillonnaires issus d'opérations de lotissements aux abords du vieux bourg. Certains équipements publics comme l'école du bourg font également partie de cette catégorie.

Les constructions sont pour la plupart des maisons individuelles, en rez-de-chaussée voire avec 1 étage. Les toitures recouvertes de tuiles en terres cuites galbées sont de faible pente. Les façades sont enduites avec des teintes parfois soutenues variant dans les jaunes, orangés et ocre. Les menuiseries sont colorées avec la présence de volets couleur bleu, vert.



- ▲ *L'usage de teintes chaudes et soutenues en façades (jaune, orangée, ocre) crée une harmonie avec les tuiles traditionnelles de type panaché.*
- ▼



- ▲ *Une intégration des volants roulants à la construction permet de garder la simplicité des volumes.*



▲ *Des menuiseries aspect bois coloré ont pour effet de dynamiser les façades enduites de ton clair.*

Les secteurs d'application de la palette chromatique

Conformément à l'article 11 du règlement du PLU, les teintes proposées dans le nuancier sont à privilégier pour tout projet concernant des habitations, se situant dans les zones suivantes du PLU :

- zones urbaines (Ua, Ub, Uc, Ud, Uh)
- zones à urbaniser (AUb et AUc)
- zone agricole (A)
- zone naturelle (N)

Comment choisir les couleurs ?

En préalable au choix des teintes il est indispensable de prendre en compte l'environnement paysager et bâti immédiat de la construction et d'identifier les couleurs et les matériaux dominants. Les nuances choisies doivent être en harmonie avec les tonalités des constructions alentours afin que la construction s'insère au mieux dans l'espace bâti déjà constitué.

1> Prise en compte du cadre paysager

2> Prise en compte des nuances dominantes des constructions voisines

Le choix des teintes doit être envisagé en allant du plus général au particulier. La couleur dominante dans une vision globale de la construction doit être déterminée avant tout : il s'agit de couleur dominante la toiture. En relation avec la teinte du toit est alors déterminée la couleur de la façade. Les menuiseries sont enfin déterminées en harmonie avec les teintes choisies précédemment.

3> Choix de la couleur de toiture

4> Choix de la couleur de façade

5> Choix de la couleur des menuiseries

Les toitures

Il est recommandé d'utiliser des tuiles traditionnelles d'aspect terre cuite galbée. Les teintes sombres type ardoise sont proscrites. Les teintes similaires aux exemples suivants sont à privilégier :



Panaché foncé



Vieille terre



Vieilli bourgogne

Les façades

Afin de veiller à une bonne intégration dans le paysage, les teintes suivantes sont à privilégier.

- Pour les constructions anciennes, le choix de teintes douces et pastel permet de préserver une harmonie des façades.

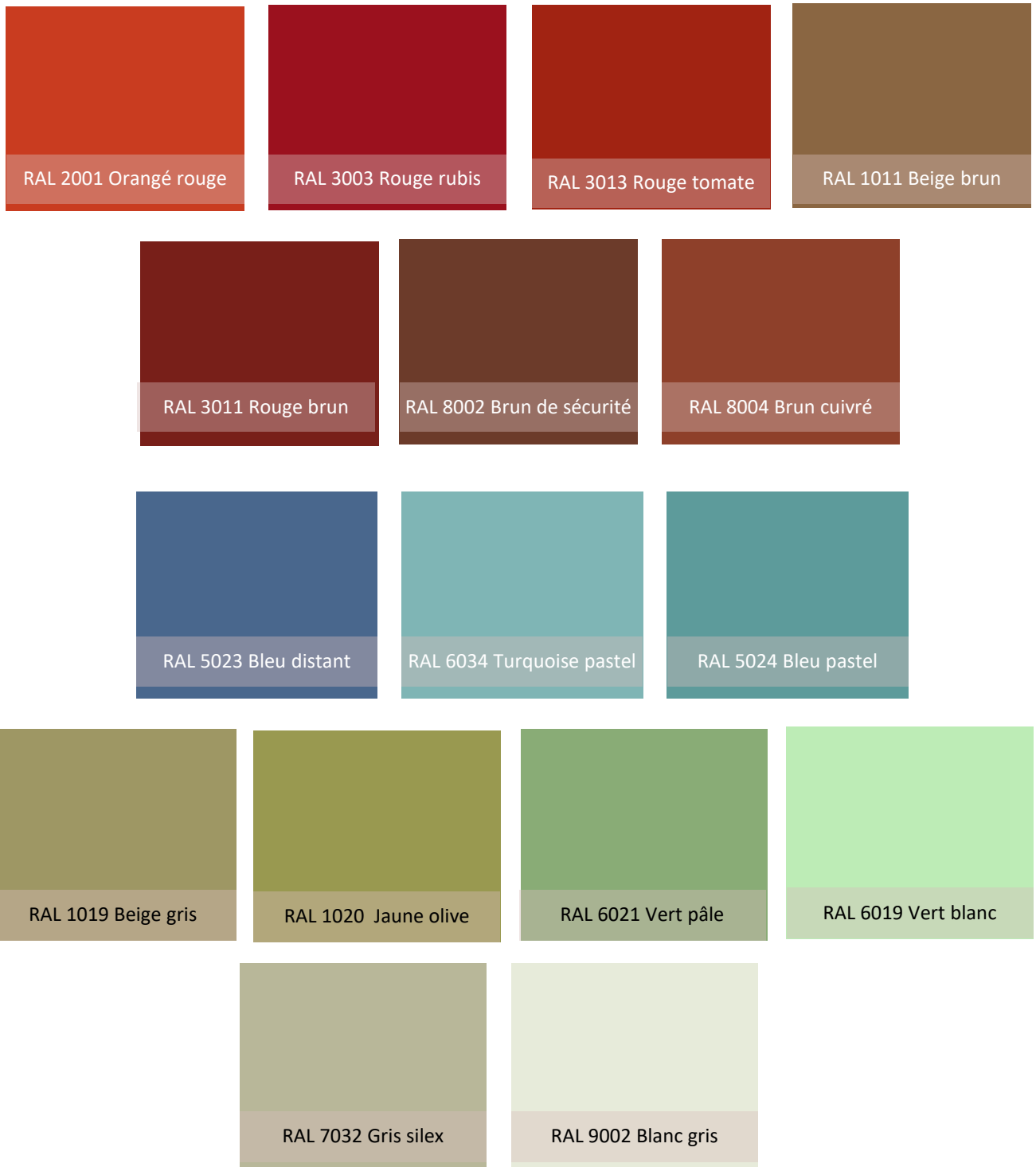


- Le choix de teintes plus soutenues se prête plus aisément aux constructions récentes des quartiers pavillonnaires.



Les menuiseries

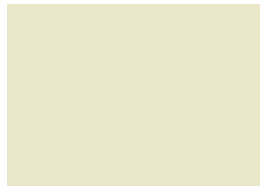
Au regard des coloris existants, la palette de choix est assez large concernant les menuiseries (portes, portails, volets), allant de teintes pastel à des teintes plus soutenues. L'usage de couleurs plus foncées sur des façades aux tons clairs est à privilégier mais l'inverse est à proscrire.



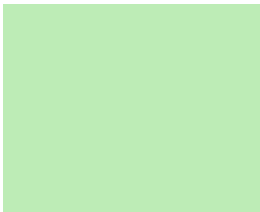
Combinaisons réussies sur édifices anciens ...



TOITURE
Vieilli bourgogne



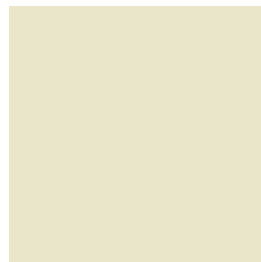
FACADE
RAL1013 Blanc perlé



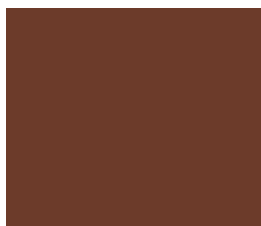
TOITURE
RAL 6021 Vert pâle



TOITURE
Vieilli bourgogne



FACADE
RAL1013 Blanc perlé

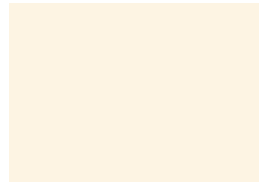


MENUISERIE
RAL 8002 Brun de sécurité

Combinaisons réussies sur édifices récents ...



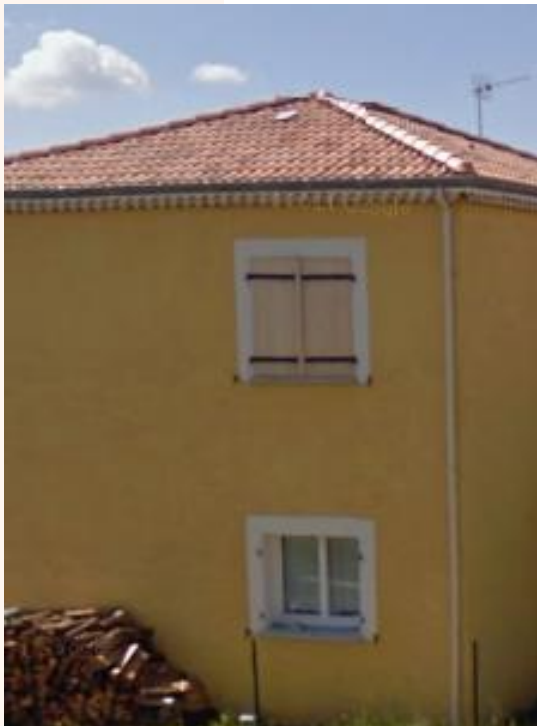
TOITURE
Panaché foncé



FACADE
RAL 9001 Blanc crème



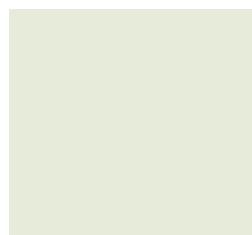
MENUISERIE
RAL 5023 Bleu distant



TOITURE
Panaché foncé



FACADE
RAL 1015 Ivoire clair



MENUISERIE
RAL 9002 Blanc gris